BARNES INTERNATIONAL REALTY | LITTORAL VAROIS

HONORAIRES 2024
APPLICABLES AUX VENTES

Prix de vente des biens	Honoraires
Prix inférieur à 2.000.000€	6% TTC du prix
Prix supérieur à 2.000.000€	5% TTC du prix

Les honoraires représentent les pourcentages maximums applicables à nos prestations.
Les honoraires sont à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon les termes du mandat confié à l'agence et incluent la T.V.A à 20%.

HABILITATION ET GARANTIE

Carte de Transaction professionnelle n° CPI 8305 2019 000 040 295 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 réglementant les conditions d'exercice des activités relatives à certaines opérations portant sur les immeubles et les fonds de commerce et la gestion immobilière.

Garantie Financière de 110.000 euros au titre de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce et 110.000 euros au titre de l'activité de gestion immobilière souscrites auprès de MMA IARD – 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72030 Le Mans Cedex 9.

L'agence ne peut recevoir ni détenir d'autres fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de sa rémunération ou de sa commission.